



Formation postgrade FPH
en pharmacie d'officine

Programme vaudois de soutien aux pharmaciens·ne·s formateurs et formatrices

Elodie Resenterra¹, Marie-Christine Grouzmann², Jérôme Berger³

Un projet novateur et original de soutien à la formation postgrade FPH en pharmacie d'officine sera lancé en mai 2022 dans le canton du Vaud. Financé par la Direction générale de la santé, ce programme a été créé et implémenté par la Pharmacie d'Unisanté. Un compte-rendu des premiers mois sera présenté dans un futur article du pharmaJournal.

La Direction générale de la santé (DGS) du canton de Vaud souhaite implémenter et financer un programme de soutien aux pharmaciens·ne·s formateurs et formatrices supervisant des pharmaciens·ne·s effectuant leur formation postgrade FPH en pharmacie d'officine. L'objectif est de promouvoir la relève de pharmaciens·ne·s d'officine dans le canton de Vaud. Des programmes similaires existent déjà dans le canton pour encourager la relève des médecins généralistes (programme vaudois d'assistantat au cabinet) et des pharmaciens·ne·s en milieu hospitalier.

La Pharmacie d'Unisanté a été mandatée par la DGS pour créer, implémenter et suivre ce programme de soutien en officine. Dans ce cadre, elle en assure la gestion administrative, opérationnelle et financière. En tant que partenaire, la Société Vaudoise de Pharmacie (SVPh) a pu être consultée sur certains aspects et elle relaie les informations sur ce programme auprès de ses membres.

Le programme de soutien

Le programme de soutien consiste à financer dix formateurs et/ou formatrices pour les activités en lien avec la formation postgrade et l'encadrement de candidat·e·s. L'équivalent de 200 heures de tra-

vail par an durant 24 mois est financé après intégration dans le programme.

Ce programme repose sur les dispositions prévues par l'Institut FPH et la FPH Officine. Il est néanmoins complété par des exigences particulières liées à l'éligibilité des membres du « trinôme de formation » : établissement de formation, formateur ou formatrice et candidat·e.

Déroulement de la formation

Le libre choix du type de formation est laissé à chaque candidat·e pour l'atteinte des objectifs d'apprentissage (par exemple formations accréditées FPH et/ou réalisation de travaux pratiques). Dans l'esprit du programme développé, aucune prise en charge de la formation n'est prévue mais la réalisation de travaux pratiques est encouragée afin de réduire le coût total de la formation postgrade, ce qui permet indirectement de soutenir financièrement les candidat·e·s. Le programme prévoit un soutien en deux ans pour la réalisation des 3 000 points FPH requis, indépendamment du taux de travail. Les activités d'auto-apprentissage ne font pas partie du programme de soutien.

La participation au programme se découpe en huit périodes trimestrielles, rythmant la formation sur les deux ans de soutien. A la fin de chaque trimestre, l'indemnisation des formateurs et des formatrices est versée à leurs employeurs et est conditionnée au respect d'exigences de formation et d'exécution de tâches d'encadrement. Un contrôle de ces exigences est effectué et validé par la Pharmacie d'Unisanté.

Des modalités sont toutefois prévues si les exigences de formation et les tâches d'encadrement ne peuvent être atteintes. Des absences non prévisibles (arrêt mala-

die, congé maternité, armée) ou un changement dans le trinôme de formation sont possibles.

Le programme prévoit différents outils pour soutenir les candidat·e·s et leurs formateurs ou formatrices, tels que l'élaboration d'une feuille de route de formation, une plateforme d'échange entre participant·e·s ou encore une séance de rencontre annuelle. Ces outils visent à compléter ce qui est proposé par la plateforme FPH, sans entraîner de doublons. ■

- ¹ Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Université de Lausanne
- ² Pharmacienne cantonale, Office du médecin cantonal, Direction générale de la santé
- ³ Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Université de Lausanne, Centre de recherche et d'innovation en sciences pharmaceutiques cliniques, Centre hospitalier universitaire vaudois et Université de Lausanne, section des sciences pharmaceutiques, Université de Genève, Institut des Sciences Pharmaceutiques de Suisse Occidentale, Université de Genève, Université de Lausanne

Adresse de correspondance

Elodie Resenterra
Pharmacienne chargée de projets de formation
Unisanté, Département des Policliniques
Rue du Bugnon 44
1011 Lausanne
Courriel : Elodie.Resenterra@unisante.ch

Informations sur le programme

Le programme de soutien est lancé en mai 2022. Les inscriptions sont limitées à dix trinômes de formation pour cette première année. Le cas échéant, une liste d'attente sera établie sur le principe du « premier inscrit, premier servi ».

Les informations pratiques et les modalités d'inscriptions sont disponibles sur le site internet www.vd.ch/mentorat-fph et une adresse électronique est à disposition : mentoratfph.dgs@unisante.ch.